

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Avril 2017

**PRESENTS:** Stéphane Ginevra, Martine Duffaud , Elodie Coudène Capucine Malbrain, Valentine Rigaud, Matthieu Coquerel, Thierry Dufau, Guy Vernet, Raoul Teyssier

**EXCUSE :** Samuel Morin.

**SECRETAIRE DE SCEANCE :** Raoul Teyssier

### **ORDRE DU JOUR :**

- **Approbation du compte rendu du conseil du 6 Février 2017**
- **Vote d'approbation du compte administratif**
- **Adressage - organisation de la réunion publique**
  - **présentation des choix des plaques et numéros.**
  - **Choix pour le logo**
- **Place du village : Début travaux, plan coût**
- **Servitude Sainte Marguerite DFCI, SDIS**
- **Travaux extérieurs, fournil et terrasse**
- **Création d'un poste de rédacteur**
- **Délibération pour rendre publiques certaines voies municipales privées : allée du fournil, allée de l'Oziere**
- **Accessibilité des bâtiments municipaux**
- **Questions diverses**

-----

- **Après lecture approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil du 6 Février 2017**
- **Approbation du compte administratif.**

**Le compte administratif est présenté par le maire et son 2<sup>ème</sup> adjoint.**

Pour le budget communal, il se décline de la manière suivante :

En fonctionnement :

Dépenses : 195653€                      Recettes :270241 €

En investissement

Dépenses 100 321 €                      Recettes :31 626 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement à la section investissement

Sur 8 votants, le compte est approuvé par 7 voix pour et 1 abstention.

Pour le budget de l'eau et assainissement

En fonctionnement :

Dépenses : 95 137 €                      Recettes :107 961 €

En investissement

Dépenses 66 560€                      Recettes :225 722 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté.

Sur 8 votants, le compte est approuvé par 7 voix pour et 1 abstention

Voir la synthèse des comptes administratifs en annexe.

Par ailleurs, les comptes peuvent être consultés en mairie.

Il est à noter que **les taxes et le prix de l'eau restent inchangés** pour 2017.

➤ **Adressage :**

**organisation de la réunion publique**

**présentation des choix des plaques et numéros.**

**Choix pour le logo**

La réunion publique est programmée le 28 Avril à 18 H

Mr Garcia, responsable de l'entreprise Rochetaillée sera présent pour l'explication et les procédés utilisés

Le coût global avec logo s'élève à environ 4300€ HT.

Le choix des couleurs : l'écriture sera blanc cassé sur un fond vert choisi par la majorité des élus.

Pour le choix du logo, 3 modèles circuleront dans la commune, il sera retenu celui qui a obtenu l'adhésion du plus grand nombre.

➤ **Places du village : Début travaux, plan, coût**

Les travaux devraient commencer en Mai 2017.

Les devis s'élèvent à environ 50 000€ pris en charge à 50% par la communauté des communes. Un appel d'offre a été lancé, l'ouverture des plis doit avoir lieu le 11 Avril à 11H.

➤ **Servitude Sainte Marguerite DFCI, SDIS**

En relation avec l'utilisation du passage des organismes sécurité et incendie , une servitude doit être établie. L'acte administratif est en cours

➤ **Travaux extérieurs du fournil**

Pour les travaux extension du Fournil, le permis a été accepté. Les travaux viennent de commencer.

Nous sommes toujours en attente d'une subvention de la région et du FISAC , en plus des subventions du département, de la communauté de communes et de la réserve parlementaire de notre députée Sabine Buis.

➤ **Création d'un poste de rédacteur**

Notre secrétaire de mairie partant en retraite début Mai, sa remplaçante a intégré le poste à raison de 14H/semaine, à compter du 1<sup>er</sup> Avril et pour un CDD de trois mois comprenant une période d'essai de 3 semaines. Un poste de rédacteur (catégorie B) lui sera ensuite proposé.

➤ **Délibération pour rendre publiques certaines voies municipales privées :  
allée du fournil, allée de l'Oziere**

L'allée du fournil et celle de l'Oziere sont du domaine privé de la commune, une délibération est prise pour les transformer en voie publique.

➤ **Accessibilité des bâtiments municipaux**

Une réunion avec un bureau d'étude est prévue le 19 Avril, le coût serait d'environ 45 000€ (non comprise l'accessibilité de la salle polyvalente)

Beaucoup de travaux pourraient être faits en régie par les employés communaux.

➤ **Questions diverses**

- Participation de la municipalité à la mutuelle des employés communaux

Elle pourrait être fixée à 30€ par mois et par employé. Une décision définitive sera prise lors du prochain conseil

- Circulation dans l'allée les jours de marché

Un arrêté sera pris pour interdire la circulation durant les horaires et la période du marché

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21H45

**Prochain conseil municipal : Jeudi 4 Mai à 18H30**